

LUYCKX (*Théodore*), Sous-officier de la Force Publique (Namur, 17.7.1867 — Rixensart, 6.4.1935). Fils de Louis et de Letist, Ermelinde.

Après avoir fait des études secondaires à l'athénée royal de Charleroi, Luyckx s'engage au 5^e régiment de ligne en octobre 1883. Nommé sergent dès l'année suivante, il est déjà sergent-major en 1888 quand il sollicite l'autorisation de prendre du service à l'É. I. C. Ayant obtenu, à cette fin, un congé illimité, il est admis par l'État, en qualité de sous-officier et s'embarque à Anvers sur le *Landana* le 17 juin 1888, à destination du Congo. Le 25 juillet, il arrive à Boma et est attaché provisoirement au service du commandant de la Force Publique. Le mois suivant, il est désigné pour le district des Bangala où Van Kerkhoven organise l'avant-garde d'une expédition qui a été confiée par le Roi au capitaine Roget et dont le but est d'aller fonder à Basoko, sur l'Aruwimi, un camp retranché destiné, avec celui qui sera établi à Lusambo, à contenir les incursions des arabes esclavagistes. Il s'agit, en somme, déjà, d'assurer deux points de départ ou de repli, aux troupes auxquelles sera bientôt confié l'honneur de mettre fin à la domination arabe sur tout l'est du Congo. Luyckx arrive à Nouvelle-Anvers le 20 octobre, en même temps que Ponthier et tous deux sont affectés à l'avant-garde de l'expédition avec Bia, Milz et De Valckeneer, sous les ordres de Dhanis. Le détachement se met en route le 24 octobre, longe la rive du fleuve entre Bangala et l'Aruwimi et établit des postes à Upoto, Umangi et Yambinga. Mais peu avant d'atteindre le confluent de l'Aruwimi, Luyckx tombe malade et doit regagner la station de Bangala. Son état reste précaire au point qu'il lui est vivement conseillé de rentrer le plus tôt possible en Europe. Il se décide à descendre à Boma où il s'embarque le 29 avril 1889.

Quatorze ans plus tard, il repart pour l'Afrique, en qualité de comptable, pour la société anonyme *Africa*. Mais, arrivé au Congo le 21 mai 1903, il doit de nouveau renoncer à prolonger son séjour et rentre, malade, le 4 septembre 1904.

Par la suite, il séjourne en Tunisie où le climat, plus clément, lui permet de rester pendant de nombreuses années.

A sa mort survenue en 1935, il était titulaire de la Médaille des Vétérans, de la décoration industrielle de 1^{re} classe et officier de l'Ordre du Nichan Iftikhar de Tunis.

16 mai 1952.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 460. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, éd. Expansion belge 1930, p. 153. — *La Tribune congolaise*, 15 avril 1935, p. 2. — Meyers, *Le Prix d'un Empire*, éd. Ch. Dessart, Brux. 1943, p. 185. — *Bulletin de l'Assoc. des Vétérans coloniaux*, 1 mai 1935, p. 13. A. Chapaux, *Le Congo*, éd. Ch. Rozet, Brux. 1894, p. 172. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 118.